



Le mot du président Jean-Jacques Louis

L'année 2014 a été marquée par la poursuite de la dématérialisation des procédures, grâce à l'utilisation croissante de Télérecours par les parties et la maîtrise acquise par les personnels. Les effectifs du tribunal demeurent au complet avec 13 magistrats et 16 agents de greffe. Deux nouveaux vice-présidents ont rejoint le tribunal au 1^{er} septembre 2014. La désignation d'un nouveau greffier en chef a eu lieu le 1^{er} juillet 2014.

Le nombre d'affaires enregistrées s'est élevé à 2 498 en 2014 contre 2 242 en 2013, soit une augmentation de 11,4 %. Les sorties ont atteint 2 467 dossiers, dont 174 en matière électorale, ce qui aboutit à un taux de couverture de 98,76 %. La répartition des divers types de contentieux laisse apparaître une progression généralisée de l'ensemble des contentieux : + 13,04 % pour le contentieux fiscal, + 15,91 % pour le contentieux du travail, + 15 %

pour l'urbanisme. Sont toutefois en recul les contentieux de la police administrative (- 2,15 %), des contrats et marchés publics (- 38,28 %), de la police des étrangers (- 13,13 %) malgré une hausse des OQTF 72 heures. Le stock s'élève à 1 685 dossiers au 31/12/2014. L'essentiel des dossiers de plus de trois ans correspond à des séries ou à des affaires pour lesquelles une expertise est en cours. Le délai prévisible moyen de jugement des affaires en stock est 8 mois et 6 jours.

2 498
AFFAIRES ENREGISTRÉES,
SOIT UNE AUGMENTATION DE
11,4% PAR RAPPORT À 2013

2 467
AFFAIRES JUGÉES, SOIT
UNE BAISSÉ DE 8,8 %
PAR RAPPORT À 2013

Délai prévisible moyen
de jugement

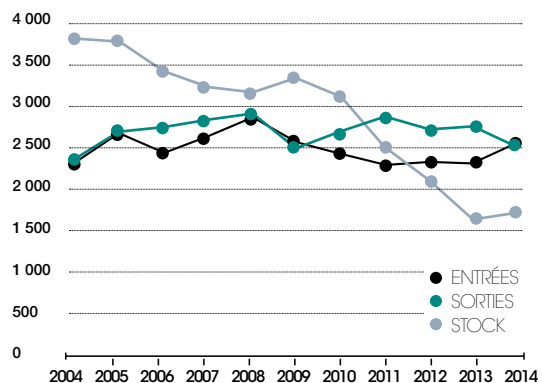
8m 6j
-57,9%
DE 2004 À 2014

RÉPARTITION DES AFFAIRES JUGÉES
PAR TYPE DE CONTENTIEUX



12,7 % Contentieux fiscal
17,8 % Étrangers
9,7 % Fonctionnaires
et agents publics
7,6 % Police
5,8 % Environnement et
urbanisme & aménagement
13,6 % Contentieux sociaux
32,8 % Autres

NOMBRE D'AFFAIRES
EN DONNÉES NETTES (DEPUIS 2004)



* Les données nettes correspondent à l'ensemble des requêtes, déduction faite de celles qui présentent des questions identiques en fait et en droit.